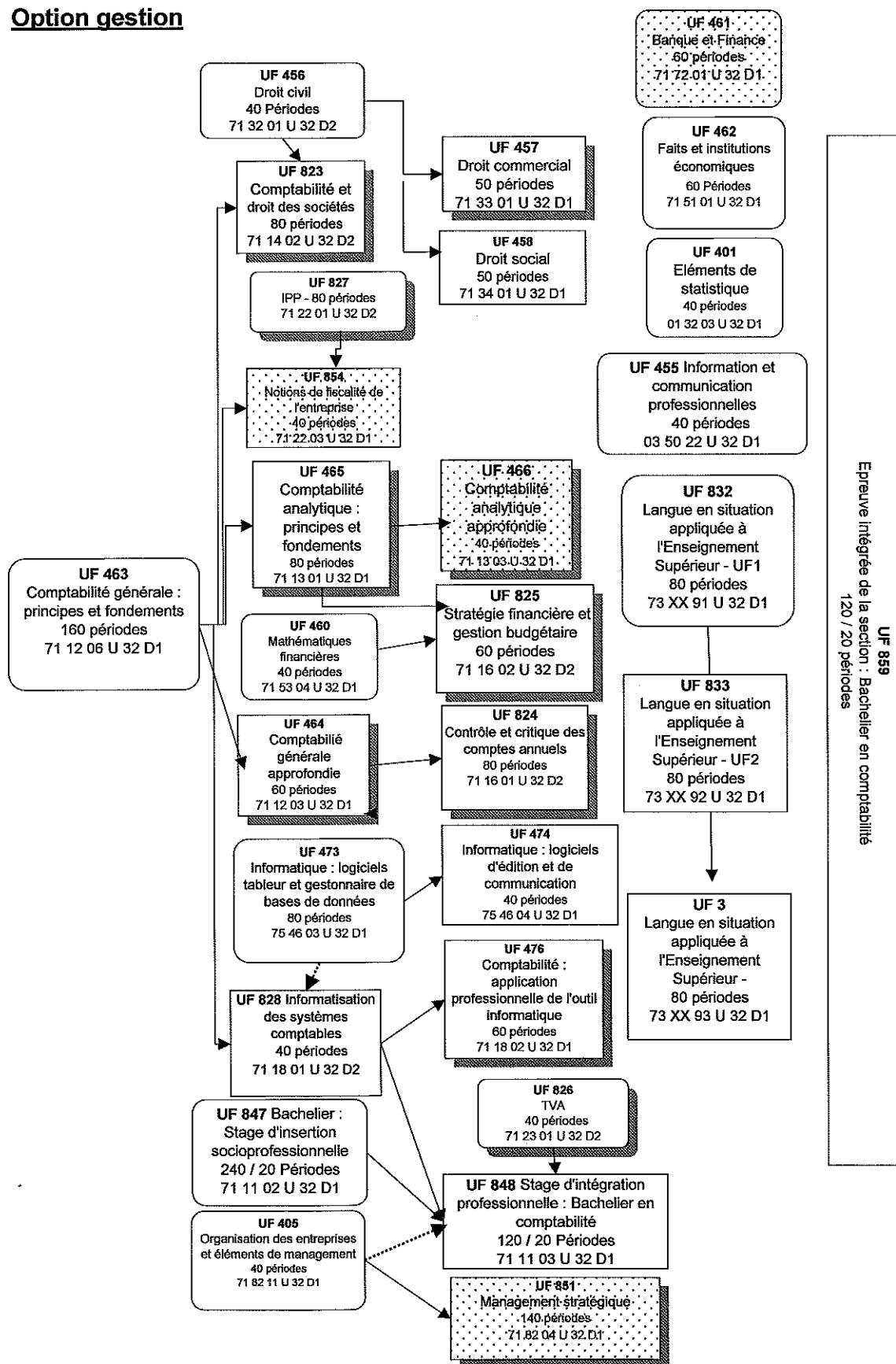


ORGANIGRAMME DE LA SECTION BACHELIER EN COMPTABILITE

Option gestion





Avenue de l'Hôpital 18A
Rue Saint-Luc 3
7000 MONS

☎ 065/33.45.05

☎ 065/35.21.76

info@iramps.be

www.iramps.be

*Devenir bachelier en
Comptabilité...*

Pourquoi pas ?

Vous vous voyez...

- analyser une situation comptable et exercer des activités connexes d'ordre financier, fiscal et social;
- prendre en considération les aspects juridiques d'un problème comptable;
- agir dans le respect des règles de droit et de déontologie;
- devenir responsable de la tenue et de la vérification des comptes, de leur ouverture à leur clôture;
- assurer le suivi des opérations financières de la comptabilité;
- *être un des interlocuteurs privilégiés de la direction pour orienter sa politique de gestion et de décision au sein de l'entreprise...*

Vous êtes disposé...

- à acquérir des connaissances évidentes en comptabilité;
- à vous tenir au courant continuellement de la législation comptable, fiscale, commerciale et sociale, nationale voire internationale;
- *à respecter une certaine confidentialité...*

**le BACCALAUREAT en COMPTABILITE
est la réponse à vos attentes.**

Un Baccalauréat en Comptabilité peut aussi être un tremplin pour atteindre le top de la profession en devenant expert-comptable ou pour réfréner l'appétit de l'administration fiscale en devenant conseiller fiscal.

Les cours de la section
BACCALAUREAT EN COMPTABILITE
sont regroupés par unités de formation
qui constituent sa grille-horaire.

La section se compose d'un ensemble
d'unités de formation
réparties selon les groupes A, B, C et D
sur une durée de 3 à 4 ans
*(en fonction de votre statut, de vos
connaissances en langues...).*

Les unités de formation doivent impérativement
être suivies dans un ordre chronologique
fixé par l'organigramme.

La réussite de chacune des unités de formation
donne lieu à la délivrance
d'une attestation de réussite.

Toutes les attestations obtenues sont
capitalisables
pour donner droit à la présentation
de l'épreuve intégrée.

La réussite de l'épreuve intégrée
associée aux attestations de réussite
confèrent le titre de
BACHELIER en COMPTABILITE.